

ESITC de METZ

Ecole Supérieure d'Ingénieurs des Travaux de la Construction de METZ

Etablissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général - Reconnu par l'Etat
Habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur

DOSSIER DE CANDIDATURE

Concours 2018

pour une admission en

1^{ère} année :
2^{ème} année :
3^{ème} année :
4^{ème} année :

Mme, Mlle, M. (*rayez les mentions inutiles*)

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Photo du candidat
A agraffer

Adresse où doit être envoyée la convocation pour l'entretien (voir les dates d'entretien page 5) :

Code Postal :

Commune :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Email :

Intitulé du diplôme et de sa spécialité, vous permettant de concourir pour l'admission dans l'année souhaitée ci-dessus
(Exemples : Bac S, Bac STI 2D, BTS TP, DUT Génie civil, Licence...)

Année d'obtention (2018, si le diplôme n'est pas encore obtenu) :

Etablissement :

Ville :

Département ou Pays :

**ETUDES ET ACTIVITES
EFFECTUEES AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES**

ANNEES				Activités extra-scolaires, professionnelles ou non
	Classe	Etablissement ou Entreprise (Ville)	Diplôme obtenu et s'il y a lieu : spécialité et mention	
2013-2014				
2014-2015				
2015-2016				
2016-2017				
2017-2018			Diplôme envisagé	

Informations scolaires complémentaires (non mentionnées sur les bulletins joints) que vous aimeriez porter à la connaissance des membres du Jury :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

En complément à la lettre de motivation manuscrite et aux bulletins scolaires qui font partie du dossier de concours (voir liste page 5), merci de remplir le questionnaire suivant :

• **QUELS SPORTS PRATIQUEZ-VOUS ?**

• **QUELS LOISIRS VOUS OCCUPENT ?**

• **QUELLES ACTIVITES AVEZ-VOUS DEJA ORGANISEES ?**

Je soussigné(e), (Prénom NOM)

m'engage sur l'honneur :
· à respecter les décisions du Jury d'admission qui sont sans appel,
· en cas d'admission, à retourner – dans les délais prescrits – ma demande d'inscription à l'Ecole ou à faire connaître par écrit ma démission,

déclare avoir pris connaissance des modalités d'organisation du concours indiquées en pages 4 et 5 du présent document et certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

A

le

Signature :

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'ESITC DE METZ ?

- internet (quel site) :
- documentation, revue (Onisep...) :
- CIO, Lycée, IUT... :
- forum ou salon (lequel) :
- contact personnel (élève, ancien élève...) :
- autre(s) :

MODALITES DU CONCOURS 2018

(page à conserver par le candidat)

DIPLOMES REQUIS

1 - en première année : baccalauréat S ou STI 2D

2 - en deuxième année : bac + 2 scientifique hors Génie Civil. Un stage ouvrier (découverte des métiers du BTP) d'un mois sera à effectuer avant d'intégrer l'Ecole.

3 - en troisième année :

- diplômes bac+2 en Génie Civil (DUT Génie Civil, BTS Bât ou TP, ATS Génie Civil, Conducteurs de Travaux ESTP...)
- licence (L 3 Génie Civil)

Les candidats ayant une expérience professionnelle d'au moins trois années peuvent postuler selon des conditions particulières.

4 - en quatrième année : diplômes bac + 4 en Génie Civil (M 1 Génie Civil...). Un stage à l'étranger de 3 mois sera à effectuer avant d'intégrer l'Ecole.

ETAPES DU CONCOURS

Le concours comprend **deux étapes obligatoires** : l'examen du dossier (phase d'admissibilité) et un entretien avec un Jury (phase d'admission). Ces deux phases interviennent pour le même poids dans le classement général des candidats. Le concours ne comporte pas d'épreuve écrite.

1. Les candidats dont les dossiers ont été retenus par le Jury sont déclarés admissibles et convoqués par courrier à un entretien.

Les candidats non retenus reçoivent un courrier leur notifiant leur situation de non admissibles.

2. A l'issue des entretiens, le Jury du concours arrête la liste définitive des candidats admis. Un courrier leur est envoyé.

Les autres candidats sont, soit inscrits sur liste complémentaire avec précision du rang, soit déclarés non admis. Un courrier leur est envoyé.

3. Un dossier d'inscription est envoyé aux candidats admis, à retourner à l'Ecole pour le vendredi 6 juillet 2018.

L'admission reste conditionnée par l'obtention du diplôme permettant aux candidats de postuler.

Une photocopie de ce diplôme, ou du relevé des notes du baccalauréat pour les candidats en première année, sera nécessaire pour l'inscription.

LIMITES D'AGE :

(sauf pour les candidats en 3^{ème} année après expérience professionnelle de 3 ans)

1^{ère} année : moins de 22 ans au 1^{er} sept 2018

2^{ème} année : moins de 23 ans au 1^{er} sept 2018

3^{ème} année : moins de 24 ans au 1^{er} sept 2018

4^{ème} année : moins de 25 ans au 1^{er} sept 2018

MODALITES DU CONCOURS 2018

CALENDRIER TOUTES ANNEES

Date limite de réception des dossiers : mercredi 28 mars 2018

Résultats du Jury d'admissibilité : jeudi 5 avril 2018 (date d'expédition du courrier)

Entretiens d'admission : du lundi 16 avril au jeudi 24 mai 2018

Résultats du Jury d'admission : lundi 28 mai 2018 (date d'expédition du courrier)

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE

1. une lettre de motivation manuscrite
2. les photocopies des bulletins scolaires de Première et de Terminale
3. la photocopie des notes des épreuves anticipées du baccalauréat en fin de Première
4. pour les candidats déjà titulaires du baccalauréat, la photocopie du relevé des notes obtenues et les photocopies des bulletins scolaires des années suivies dans l'enseignement supérieur
5. un chèque de 50 Euros à l'ordre de l'ESITC de Metz pour couvrir les frais de concours (ce versement ne peut faire l'objet d'un remboursement) (les boursiers sont exonérés des frais de concours, sous réserve de la présentation d'un justificatif)

CANDIDATURE EN DEUXIEME, EN TROISIEME OU EN QUATRIEME ANNEE

1. une lettre de motivation manuscrite
2. un curriculum vitae
3. les photocopies des notes de Terminale (uniquement pour les candidats en deuxième année)
4. la photocopie du relevé des notes obtenues au baccalauréat
5. les photocopies des bulletins scolaires des années suivies dans l'enseignement supérieur
6. la fiche d'avis de poursuite d'études pour les étudiants actuellement en 2^{ème} année d'IUT Génie Civil
7. un chèque de 50 Euros à l'ordre de l'ESITC de Metz pour couvrir les frais de concours (ce versement ne peut faire l'objet d'un remboursement) (les boursiers sont exonérés des frais de concours, sous réserve de la présentation d'un justificatif)

Dossier à faire parvenir impérativement pour le 28 mars 2018, dernier délai

ESITC DE METZ
6, rue Marconi
57070 METZ

Tél : 03 87 76 44 50 Fax : 03 87 76 16 19 Mail : esitc@esitc-metz.com Web : www.esitc-metz.com